

pas battu un seul boisseau de céréales. Je me demande où ils prendront l'argent nécessaire pour acheter les semences, le printemps prochain. Ces cultivateurs, dont un grand nombre habitent ma région, ont eu beaucoup de peine à se procurer le fourrage nécessaire à leurs troupeaux. A l'automne, ils pensaient s'en tirer. Cependant, à cause de la rigueur de l'hiver et du fait qu'ils s'en tiennent à tant de balles de fourrage par jour, ils peuvent être à court. Je pense que, tout en étant bien accueillis, les versements à l'acre devront peut-être servir à l'achat de fourrage supplémentaire pour sauver les troupeaux. Nous voulons qu'ils sauvent leurs troupeaux. Des cultivateurs m'ont écrit, d'autres m'ont parlé de vive voix et, d'après ce qu'on m'a dit, il en est qui n'auront pas d'argent comptant pour se procurer leur semence. Cela voudrait dire que la terre ne serait pas appelée à produire. Nous savons tous—et je ne vois pas comment l'opposition peut ne pas s'en rendre compte—que notre ministre de l'Agriculture a fait des merveilles avec notre excédent. Il ne s'est pas mis à prier pour que la récolte soit ratée, afin de faire disparaître l'excédent, comme l'a fait le gouvernement précédent. Il s'est décidé à vendre nos céréales. Il tient à ce que chaque acre soit mise en culture, afin que nous puissions remplir nos engagements outre-mer et approvisionner un monde qui a faim. Je dirai au gouvernement qu'il va falloir résoudre ce problème, et j'aurais deux solutions à proposer. La première serait des avances en espèces sur la récolte de céréales de 1962. On pourrait les calculer d'après le nombre d'acres en culture. La seconde solution, ce seraient des prêts bancaires garantis. Une mesure en ce sens va s'imposer.

Le ministre de l'Agriculture (M. Hamilton), je le sais, n'a pas l'habitude d'attendre que les circonstances l'obligent à prendre une décision. Il se rend compte de la situation et cherche une solution. J'espère bien qu'on va la trouver.

Finalement, je veux répéter que les organisations agricoles ont félicité le gouvernement et je préfère leur avis aux critiques de l'opposition. Les organisations agricoles sont venues ici sans idée préconçue et ont mis cartes sur table. Nous comprenons leurs problèmes et elles comprennent les nôtres. Tous deux, nous comprenons que nous devons travailler ensemble au lieu de dresser un secteur de l'économie contre un autre.

En outre, je pense que ce n'est pas en lançant dans tout le pays des accusations dénuées de fondement que le parti libéral va convaincre la population canadienne qu'il est maintenant prêt à prendre charge du gouvernement. Ses membres ont encore beaucoup à apprendre. Le dénigrement et les insultes lancées

contre le premier ministre ainsi que les airs de grandeur qu'ils prennent ne sont pas de nature à plaire aux Canadiens.

M. G. R. McWilliam (Northumberland-Miramichi): Selon l'usage, je veux féliciter les parrains (MM. Bourdages et Browne, Vancouver-Kingsway) de l'Adresse en réponse au discours du trône. Mes félicitations et mes meilleurs vœux vont au représentant de Québec-Sud (M. Flynn) à l'occasion de sa nomination au cabinet ainsi qu'au représentant de Pontiac-Témiscamingue (M. Martineau), à l'occasion de sa nomination au poste d'Orateur suppléant. Les membres de cette Chambre espèrent qu'il s'acquittera de ses fonctions avec autant de compétence et d'impartialité que notre Orateur qui s'est acquis le plus haut respect de tous les députés pour sa façon impartiale, ferme et courtoise de faire respecter le Règlement, tâche parfois rendue difficile par le zèle intempestif de certains députés.

Le discours du trône a adopté le même ton que par les années passées en ce sens qu'il ne révèle qu'une fraction du programme législatif qui sera présenté au Parlement au cours de la présente session. L'omission, dans le discours du trône, de certaines mesures projetées entraîne toujours toutes sortes de conjectures dans les journaux et dans le public, ce qui rend plus difficile le rôle de l'opposition. Lorsque le gouvernement précédent était au pouvoir, le chef de l'opposition du temps et ses collègues se plaignaient amèrement de ce qu'on ne leur communiquait aucun renseignement sur les mesures envisagées; ils prétendaient que l'intérêt du Canada exige que le Parlement soit tenu au courant.

Cette tendance subsiste puisque le gouvernement du jour estime qu'il est nécessaire d'utiliser pareille tactique. Rien ne semble signaler que, à l'avenir, le discours du trône indiquera entièrement le programme législatif que le gouvernement entend soumettre à l'étude de la Chambre au cours de la session. L'ordre du jour fera encore l'objet de conjectures. Le gouvernement continuera à annoncer les mesures au moment qu'il jugera le plus opportun.

Les opinions sont partagées sur les effets qui découlent, en dernière analyse, du fait qu'il n'est pas question de certaines mesures dans le discours du trône. D'aucuns estiment que pareille attitude est bizarre dans un pays qui se vante d'être une grande démocratie. D'autres croient avoir tranché la question en rappelant que le gouvernement en place a reçu un mandat des Canadiens et que, par conséquent, il a le droit de présenter son programme de la manière qui lui plaît car il est comptable de sa gestion.